



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC53/16a
4 septembre 2003

Cinquante-troisième session
Johannesbourg, Afrique du Sud, 1^{er}-5 septembre 2003

ORIGINAL : FRANÇAIS

Point 11.1 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA TABLE RONDE No 1

LE ROLE DES SERVICES DE LABORATOIRE
DANS LA PRESTATION DES SOINS DE SANTE DE QUALITE

INTRODUCTION

1. La Table Ronde sur «le rôle des services de laboratoire dans la prestation des soins de santé de qualité » s'est tenue le 4 septembre 2003 sous la présidence du Ministre de la Santé de la Côte d'Ivoire, M. Albert Mabri.
2. La facilitation était assurée par le Professeur Muyembe Tamfum, Directeur de l'INRB, de la République démocratique du Congo.
3. Le Président de séance et le Facilitateur ont été présentés par le Dr Chatora, Directeur de la Division Développement des systèmes et services de santé.
4. Le Facilitateur a fait un survol de la situation des laboratoires dans les pays de la Région en mettant en exergue les principaux problèmes rencontrés par les laboratoires et les différents axes de recherche de solutions en vue de renforcer la performance des services de laboratoire.
5. Le Président a ensuite lancé la discussion.

DISCUSSIONS

6. Quarante-huit délégués des pays ont pris part à la Table ronde. Quinze interventions ont été enregistrées. Outre l'affirmation du rôle premier du laboratoire dans la prestation des soins de santé, les intervenants ont fait le constat de la situation désastreuse des laboratoires dans notre Région avant de proposer des solutions consistant à :

- a) faire un état des lieux de leurs laboratoires comme préalable à toute intervention visant le renforcement de la performance de ceux-ci;
- b) élaborer et appliquer une véritable politique nationale de laboratoire avec une Direction centrale dûment constituée ayant une ligne budgétaire spécifique;
- c) mettre en place un réseau national des laboratoires qui constituerait un cadre favorable pour la supervision et la coordination des activités;
- e) standardiser la liste des équipements, réactifs et tests par niveau de la pyramide sanitaire;
- f) élaborer des normes et standards de procédures techniques (SOP) et promouvoir un programme d'assurance de qualité;
- g) encourager la production locale des réactifs dits de base et les achats groupés; fidéliser les fournisseurs;
- h) organiser le cadre législatif et la gestion des procédures d'accréditation;
- i) concevoir des plans d'investissement dans le secteur du laboratoire en prenant en compte la maintenance et le renouvellement des équipements.

RECOMMANDATIONS

7. A la suite de l'examen des solutions proposées, les participants à la Table Ronde ont convenu que le principal problème était l'absence d'une véritable politique du laboratoire, cadre idéal pour l'application efficace des interventions correctives. En conséquence, ils recommandent :

- Aux pays :
 - d'effectuer un état des lieux de leurs services de laboratoire ;
 - d'élaborer et de mettre en œuvre une véritable politique nationale de laboratoire, partie intégrante de la politique nationale de santé et basée sur une Direction centrale et un réseau national de laboratoires;
 - d'élaborer un cadre réglementaire et législatif pour les laboratoires.
 - d'allouer des ressources suffisantes pour les activités de laboratoires.

A l'OMS et aux autres partenaires :

- d'apporter l'appui technique pour l'analyse de la situation, l'élaboration de la politique, la définition des SOP;
- de fournir un appui financier pour l'amélioration des équipements des laboratoires au niveau des pays.